



## Appel à candidatures pour 3 Centres régionaux de Cohésion sociale

Il s'agit du CRACS, du CREDAF et du CREDASC.

Les appels à candidatures pour les 3 centres régionaux sont publiés au Moniteur Belge depuis le 30 novembre 2020 (cfr. document ci-joint).

- Le Centre régional d'appui à la cohésion sociale (CRACS) ;
- Le Centre régional pour le développement de l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes (CREDAF) ;
- Le Centre régional pour le développement de l'accompagnement à la scolarité et la citoyenneté (CREDASC).

Les candidatures doivent être adressées, au plus tard le 30e jour ouvrable suivant la publication de l'appel à candidatures au Moniteur belge, par envoi recommandé à La Commission communautaire française Service Cohésion Sociale Rue des Palais 42 1030 Schaerbeek Ainsi qu'une copie à l'adresse [cohesionsociale@spfb.brussels](mailto:cohesionsociale@spfb.brussels) Etant donné que les jours ouvrables de la COCOF sont du lundi au vendredi, les candidatures devront être introduites pour le 13 janvier 2021 au plus tard.

Documents joints

[30/11/2020 - appel à candidatures pour les 3 centres régionaux de cohésion sociale](#)